



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBI/2008/L.2
9 juin 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE
Vingt-huitième session
Bonn, 4-13 juin 2008

Point 5 b) de l'ordre du jour
Application des paragraphes 8 et 9
de l'article 4 de la Convention
Questions concernant les pays les moins avancés

Questions concernant les pays les moins avancés

Projet de conclusions proposé par le Président

1. L'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) a pris note de l'exposé oral du Président du Groupe d'experts des pays les moins avancés (Groupe d'experts) et a accueilli avec satisfaction le rapport sur les travaux de la treizième réunion du Groupe d'experts, tenue à Sanaa (Yémen) du 14 au 16 avril 2008¹.
2. Le SBI a rendu hommage au Groupe d'experts pour la qualité de son travail et a accueilli avec satisfaction le programme de travail pour 2008-2010², qui avait été élaboré en application de la décision 8/CP.13.
3. Le SBI a remercié le Gouvernement yéménite d'avoir accueilli la treizième réunion du Groupe d'experts. Il a également exprimé sa gratitude aux Gouvernements danois, irlandais et norvégien pour le concours financier qu'ils apportaient à l'appui des travaux du Groupe d'experts.
4. Le SBI a adopté le programme de travail du Groupe d'experts pour 2008-2010 et a encouragé celui-ci à veiller, dans le cadre de l'exécution de son programme de travail, à ce qu'il y ait une relation de complémentarité entre ses activités et les initiatives correspondantes entreprises par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ses agents de réalisation et d'autres entités compétentes.

¹ FCCC/SBI/2008/6.

² FCCC/SBI/2008/6, annexe I.

5. Le SBI a constaté avec satisfaction que 34 programmes d'action nationaux aux fins de l'adaptation (PANA) étaient parvenus au secrétariat au 6 juin 2008, et a encouragé les Parties qui n'avaient pas encore soumis leur PANA à le faire dans les meilleurs délais.

6. Le SBI a pris note des efforts actuellement accomplis par les pays les moins avancés parties et le FEM pour l'exécution des PANA et il attendait avec intérêt le rapport que le FEM allait présenter à la Conférence des Parties à sa quatorzième session (décembre 2008) concernant les progrès accomplis dans l'exécution des PANA dans le cadre du Fonds pour les pays les moins avancés.

7. Le SBI a invité le Groupe d'experts à rendre compte de l'avancement de ses travaux à la vingt-neuvième session du SBI (décembre 2008) et à inclure dans ce rapport des renseignements montrant comment il avait établi l'ordre de priorité de ses travaux et fixé le calendrier d'exécution de ses activités.

8. Le SBI a accueilli favorablement l'offre du Gouvernement éthiopien d'accueillir la quatorzième réunion du Groupe d'experts à Addis-Abeba.

9. Le SBI a invité les Parties qui étaient en mesure de le faire à soutenir les travaux du Groupe d'experts et à fournir des ressources à l'appui de son programme de travail.
